



Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

Hôtel de Ville • BP 2 • 73401 UGINE cedex • Tél. 04 79 37 34 99 • Fax 04 79 37 36 07 • I

Liste des marchés publics conclus en 2013

Etablie en application de l'article 133 du code des marchés publics du 1er août 2006 dans les conditions définies par arrêté du ministre chargé de l'Economie en date du 21 juillet 2011.

Marchés de Services	Objet du marché	Nom de l'attributaire	Montant en € HT	Code postal	Date du marché
<i>POUR INFO : 0° Marchés dont le montant inférieur à 20 000 € HT</i>	Réalisation d'un guide d'entretien des cours d'eau à destination des riverains	Atelier Confiture Maison - Pierre de lune	3 717,17 €	73 200	20/09/2013
1° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT ;	Cycles d'animations pédagogiques auprès des établissements scolaires du bassin versant de l'Arly	FRAPNA Haute-Savoie	63 000 €	74 370	03/09/2013
	Etude hydrologique et hydrogéologique de la Chaise, de la nappe alluviale et interaction avec les biels	SARL IDEES EAUX	60 296 €	39 170	17/06/2013
2° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics ;	-				
3° Marchés dont le montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics.	-				
Marchés de Fournitures	Objet du marché	Nom de l'attributaire	Montant en € HT	Code postal	Date du marché
<i>POUR INFO : 0° Marchés dont le montant inférieur à 20 000 € HT</i>	Acquisition matériel informatique	Spiral informatique	2 682,75 €	73 400	25/02/2013
	Acquisition d'un GPS et de son logiciel SIG	GEO RM	1 714 €	86 130	15/05/2013
	Acquisition de sondes thermiques	PROSENSOR	1 782,10 €	57 865	14/10/2013
1° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT ;	-				
2° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics ;	-				
3° Marchés dont le montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics.	-				
Marchés de Travaux	Objet du marché	Nom de l'attributaire	Montant en € HT	Code postal	Date du marché
<i>POUR INFO : 0° Marchés dont le montant inférieur à 20 000 € HT</i>	-				
1° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT ;	-				
2° Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics ;	-				
3° Marchés dont le montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics.	-				